

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-0642 rév. 5**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

NTC
155 Rue du docteur BAUER
Bat Energy 3
93400 SAINT OUEN
SIREN : 451932735

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/CEI 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : A*

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

ÉLECTROMÉCANIQUE / ELECTROMECHANICS

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-0642 rév. 5

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **02/02/2018**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **31/05/2019**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Bâtiment / Industries,
Pole manager - Building / Industries,

Diane JARRY

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-0642 Rév. 4.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-0642 Rév. 4.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-0642 rév. 5

Organisme d'inspection accrédité :

NTC
155 Rue du docteur BAUER
Bat Energy 3
93400 SAINT OUEN

PORTEE D'ACCREDITATION	
N° 2 - ÉLECTROMÉCANIQUE	
Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspection (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
2.2 - Transports Mécaniques	
2.2.1 - Prestations d'organismes notifiés pour l'application de certaines procédures d'évaluation de la conformité à mettre en oeuvre sur les ascenseurs et les composants de sécurité pour ascenseurs # ➤ Inspection finale des ascenseurs au titre de l'annexe V de la directive	Directive n°2014/33/UE du 26 février 2014 concernant les ascenseurs et les composants de sécurité pour ascenseurs Code de la Construction et de l'Habitation (Sous-section IV, de la section I du chapitre V du titre II du livre 1er - partie réglementaire) Normes harmonisées applicables au titre de la directive 2014/33/UE
2.2.3 - Vérifications effectuées par un organisme agréé en application du Règlement de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) # ➤ a) Vérifications techniques en phase exploitation des ascenseurs	Code de la Construction et de l'Habitation (articles R123-1 à R123-55) Règlement de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP Textes et normes rendus applicables par les référentiels Méthode(s) d'inspection interne(s) développée(s) par l'organisme d'inspection
2.2.4 - Vérifications effectuées par un organisme agréé en application du Règlement de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Immeubles de Grande Hauteur (IGH) # ➤ a) Vérifications techniques en phase exploitation des ascenseurs	Code de la Construction et de l'Habitation (articles R122-1 à R122-29) Règlement de sécurité pour la construction des immeubles de grande hauteur et leur protection contre les risques d'incendie et de panique Textes et normes rendus applicables par les référentiels Méthode(s) d'inspection interne(s) développée(s) par l'organisme d'inspection

Section Inspection

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée
--

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE	TELECOPIE
NTC	155 Rue du docteur BAUER Bat Energy 3 93400 SAINT OUEN	01 58 61 31 31	01 58 61 33 61

Date de prise d'effet : **02/02/2018**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Damien PORTIER

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-0642 Rév. 4.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr